

## DÉCLARATION DE TBILISSI

L'EUROSAI et l'OLACEFS réunies pour leur VIIe Conférence conjointe, qui s'est tenue à Tbilissi (Géorgie) du 17 au 18 septembre 2012,

Reconnaissent :

- L'environnement économique et social et les exigences des citoyens requièrent que des réformes visant une gestion plus efficiente des ressources publiques soient réalisées par les États, conformément aux principes de responsabilité, de transparence et d'intégrité, par conséquent visant la garantie de la soutenabilité budgétaire ;
- Comme il est énoncé dans la Résolution des Nations Unies A/66/209 du 22 décembre 2011, les ISC jouent un rôle important dans la promotion des principes mentionnés ci-dessus. Afin que les ISC contribuent à promouvoir une plus grande responsabilité des institutions publiques, il est essentiel de garantir leur indépendance et le haut niveau de qualité de leur travail, en renforçant la confiance de leur parties prenantes ;
- Des stratégies judicieuses, une communication interne et externe, des exigences éthiques, des mécanismes de contrôle de la qualité et le suivi sont les éléments clés pour que les ISC puissent assurer l'application du "ton donné par la direction" ("tone at the top"). Les développements des TI et les examens par les pairs sont des outils précieux pour améliorer les capacités des ISC et leur responsabilité et transparence, par conséquent pour renforcer la confiance des citoyens ;
- Les ISC contribuent considérablement à la bonne gouvernance en préservant et soutenant les fonctions de contrôle efficaces exercées par les parlements, en émettant des recommandations visant à renforcer la gestion publique et à fournir des informations sur ces sujets aux organismes publics et à la société ;
- Les pratiques et les expériences de chaque ISC représentent une source d'information précieuses pour les autres ISC, par conséquent la coopération devient une pièce essentielle pour améliorer la gestion publique et l'audit externe au niveau mondial, en profitant des synergies internationales ;

Encouragent :

- Les deux Organisations à diffuser ces principes au sein de leurs régions et à collaborer afin de contrôler et promouvoir une plus grande efficacité, responsabilité, efficacité, intégrité et transparence dans la gestion publique dans l'intérêt des citoyens ;
- Leurs membres à donner l'exemple, en améliorant la qualité de leur travail et faire mieux connaître la valeur et les avantages des ISC pour assurer une bonne gouvernance ;
- Les deux Organisations à renforcer la coopération au sein de la communauté de l'INTOSAI, à travers leurs différents niveaux de décisions et leurs structures de travail, afin d'obtenir les synergies maximales de chacune d'entre elles et que leur action commune produise le plus grand effet ;
- Les Présidents et les Secrétaires Généraux de l'EUROSAI et de l'OLACEFS à envoyer la Déclaration au Président et au Secrétaire Général de l'INTOSAI, aux Présidents et aux Secrétaires Généraux des autres Groupes de travail régionaux de l'INTOSAI, ainsi qu'aux autres parties prenantes.